

CONTROVERSE



Faut-il interdire la circoncision ?

Un groupe de députés islandais a proposé mi-février un projet de loi visant à rendre illégale l'ablation du prépuce pour des raisons culturelles ou religieuses, tant que le garçon n'a pas donné son consentement. Une initiative qui divise.

NON

Il faut respecter les croyances des parents

—Spiked (extraits) Londres

L'interdiction de la circoncision et la diabolisation de la liberté religieuse sont la marotte des tenants européens de la moralité depuis quelques années. Et en Islande, un groupe de parlementaires soutenu par 422 médecins a récemment présenté un projet de loi visant à empêcher les parents juifs et musulmans de circoncire leurs garçons à la naissance.

La campagne actuelle contre la circoncision n'est que la dernière manifestation d'une croisade de plus de deux mille ans contre le droit des juifs à circoncire leurs fils. Antioche, empereur des Séleucides, se serait félicité de l'avis des parlementaires islandais. En 167 avant J.-C., il a interdit aux juifs de circoncire leurs fils, sous peine d'être exécutés. Ce décret impérial ciblant la pratique "barbare" d'un peuple "inculte" faisait partie d'une campagne de grande ampleur pour anéantir le mode de vie juif. Tout au long de l'histoire, le "juif circoncis" a fait l'objet de diffamation.

Chez les juifs, la circoncision a toujours été et reste un aspect fondamental de leur religion et de leur identité. C'est pourquoi parmi eux, quiconque se remémore l'histoire verra simplement la croisade actuelle comme une version moins brutale du projet millénaire visant à dénigrer leur identité et à les faire ressembler aux autres.

La campagne menée en Islande a été lancée par Silja Dögg Gunnarsdóttir, députée du Parti progressiste. Si l'on en croit ses interventions récentes, elle se fiche éperdument que son projet empêche les juifs et les musulmans de pratiquer leur religion. Elle "ne juge pas nécessaire de consulter" les juifs et les musulmans à ce sujet. Pourquoi ? Car, selon elle, ce n'est pas "une question religieuse". Le fait qu'elle n'associe pas l'interdiction d'un rite religieux fondamental à une "question religieuse" témoigne de son ignorance culturelle et historique, car cette interdiction empêcherait bel et bien les juifs de pratiquer leur culte en Islande.

Les détracteurs de la circoncision en Islande ont un argument principal : les

parents n'ont pas le droit de circoncire leur garçon sans son consentement. Ils affirment défendre les droits de l'enfant et protéger les nouveau-nés contre leurs parents. Mais en réalité, neutraliser les droits des parents en affirmant qu'ils doivent se plier au consentement de leurs enfants revient à saper leur autorité.

Les parents doivent pouvoir faire toutes sortes de choses auxquelles l'enfant ne peut consentir. Au même titre que la circoncision, presque toutes les grandes décisions prises par les parents ont des conséquences à long terme. La plupart d'entre nous n'avons pas choisi notre origine ethnique ou notre patrimoine culturel. Les enfants grandissent dans un contexte qu'ils ne maîtrisent pas. C'est précisément parce que les décisions des parents sont si cruciales qu'ils doivent les prendre librement, selon ce qui convient le mieux à leur mode de vie. L'existence même de la vie privée est en jeu si les parents ne peuvent plus prendre de décision sans le consentement de l'enfant. Qui décidera si l'enfant a ou non donné son consentement ? Ce sera sûrement un juriste zélé, plutôt que la mère ou le père.

Les parents doivent pouvoir faire toutes sortes de choses auxquelles l'enfant ne peut consentir.

Si les militants islandais consacrent toute leur attention à la circoncision, leur intention supposée de protéger les enfants aura des répercussions pour tous les pères et mères. De plus en plus de soi-disant défenseurs de l'enfant critiquent les parents qui "imposent" leurs valeurs religieuses. Ils affirment que les enfants n'ont souvent pas "consenti" à être catholiques ou membres d'une Église protestante évangélique. Les parents qui élèvent leur progéniture dans le respect de la religion familiale ont même été accusés de maltraitance par certains militants antireligieux.

Mais les droits de l'enfant, ça n'existe pas. Avoir des droits présuppose qu'on est en mesure de les exercer. Comme ce n'est pas le cas des enfants, des gens bienveillants parlent en leur nom. Bien sûr, peu importe que les enfants n'aient jamais accepté que quelqu'un comme Silja Dögg Gunnarsdóttir s'exprime en leur nom. Et ainsi disparaît, comme par magie, l'obsession des militants anti-circoncision pour le consentement.

—Frank Furedi
Publié le 28 février

OUI

Une pratique loin d'être anodine

—iNews (extraits) Londres

Il suffit qu'un débat touche à la religion ou au sexe pour qu'il vire en guerre culturelle. C'est pourquoi lorsque le gouvernement islandais a annoncé, dimanche dernier, qu'il envisageait d'interdire la circoncision, on pouvait déjà entendre sonner le rassemblement sur le champ de bataille de la politique identitaire. Les islamophobes ne demandent pas mieux que de profiter de l'occasion – comme ils l'ont fait avec la nourriture halal – pour creuser le fossé entre religions et présenter l'islam comme une confession fondamentalement barbare.

De l'autre côté, les communautés juives et musulmanes sont sincèrement indignées à l'idée que leur tradition puisse être interdite.

L'acte en lui-même semble relativement inoffensif. Il est rare que des hommes s'en plaignent. La circoncision ne gêne ni n'empêche le plaisir sexuel comme le font les mutilations génitales des femmes. Elle pourrait même avoir des bienfaits pour la santé en réduisant les risques de transmission de MST.

Pour toutes ces raisons, les libéraux ont réussi à éviter toute évocation de ce sujet pendant des années. Ce qui ne signifie pas que le débat est clos. Seulement qu'ils préfèrent ne pas en parler.

La réalité de la circoncision est la suivante : elle consiste à mutiler les organes génitaux d'un enfant trop jeune pour donner son consentement. C'est l'expression indélébile d'une identité religieuse, infligée par le biais d'un acte chirurgical sur le corps d'un enfant qui n'est pas en âge de penser sa propre spiritualité. Telle est la vérité nue et incontestable.

Manque de débat. Les tribunaux européens ont commencé à affronter la colère des groupes religieux et à remettre en question la circoncision. En 2012, une décision d'un tribunal allemand déclarait que la circoncision était une pratique "altérant de manière irréversible et permanente" le corps d'un enfant et qu'elle le privait du droit de "choisir librement son appartenance religieuse".

Le fait est que la circoncision n'est pas aussi inoffensive qu'elle le paraît. Les études sur le sujet sont rares, mais l'une d'elles, publiée en 1999 par le journal de la British

Association of Urological Surgeons, pointe le silence de la communauté scientifique sur l'importance du prépuce dans "le plaisir, la dynamique du mouvement, les sensations et la lubrification pendant la masturbation, les préliminaires et les rapports sexuels".

"Les affirmations selon lesquelles les hommes circoncis pendant l'enfance sont satisfaits ou ne souffrent d'aucun effet négatif de la circoncision ne reposent sur aucune preuve scientifique", poursuit l'étude. Autrement dit : le problème n'est pas que les conséquences de la circoncision soient démontrées [ou pas], le problème est que nous n'en parlons simplement jamais.

Les premiers intéressés sont eux-mêmes réticents à aborder le sujet. "Pour un homme, c'est très compliqué de s'en plaindre, explique Richard Duncker, militant anti-circoncision. D'abord, cela concerne ses parties génitales. Ensuite, il doit interroger ses parents. Puis sa culture et sa communauté religieuse. Et enfin, il sera souvent ridiculisé s'il se plaint." Selon une étude danoise publiée en 2011 dans l'*International Journal of Epidemiology*, les hommes circoncis présentaient un niveau plus élevé de difficultés à atteindre l'orgasme.

D'après le règlement de la British Medical Association, "tout enfant capable d'exprimer une opinion doit être impliqué dans la décision de se faire circoncire ou non". Ce qui est complètement absurde. Car s'il est crucial au plan moral qu'un enfant "capable d'exprimer une opinion" soit consulté avant la procédure, alors il est parfaitement indéfendable de la faire pratiquer avant que celui-ci ne soit en mesure de parler.

Pourtant, loin d'attendre que l'enfant puisse donner son consentement, la foi juive exige qu'il soit circoncis le huitième jour après sa naissance et le septième chez les musulmans.

Toute interférence sur le sujet est jugée comme une violation intolérable de la liberté de culte. Mais quelle liberté laisse-t-on à l'enfant pour définir sa propre identité spirituelle ? Lorsqu'un individu donne son consentement, l'État n'a plus qu'à déguerpir et le laisser exprimer son identité religieuse comme il le souhaite. Tant qu'il n'est pas en mesure de le faire, l'État a le devoir de le protéger, y compris contre sa famille.

Si un chirurgien pratiquait, sans véritable raison médicale, une opération aussi invasive sur un bébé, nous serions horrifiés. Mais cette procédure se présentant sous les traits d'une tradition religieuse, nous la traitons comme si elle était d'une certaine manière tolérable. Ce qu'elle n'est pas. Avec un peu de chance, l'Islande sera le premier pays européen à la rendre illégale.

—Ian Dunt
Publié le 22 février